

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 911 du 29 septembre 1951

n° 911

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 septembre 1951

Numéro JO

n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro

1 novembre 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Nonobstant les dispositions de l'article 8 de l'arrêté n° 856 susvisé, le chauffeur mécanicien Aldulkader Aboulrahim, en service à la Station côtière, est autorisé à effectuer des travaux supplémentaires sans limitation de durée. La présente décision aura effet pour compter du 1er septembre 1951 jusqu'au 31 décembre 1951.